



## Chères Tolvériennes, Chers Tolvériens

Notre société vit des moments particulièrement difficiles et sur le plan national les sujets de discussion ne manquent pas !

Pour ce qui nous concerne, notre but est de travailler à votre service et au service de la commune, dans une excellente ambiance au sein de notre conseil municipal où l'intérêt collectif prime avant tout.

Bien sûr tout n'est pas parfait. Tout ne se passe pas toujours comme prévu ni au rythme souhaité mais nous maintenons le cap et nous poursuivons notre route vaille que vaille pour que notre commune vous apporte, chers concitoyens, le cadre de vie attractif que vous attendez : une commune solidaire, humaine et respectueuse de son environnement où il fait bon vivre !

Après la rénovation de la maison de quartier, nous engageons la réhabilitation du club house en maison socio-culturelle. Nous allons ainsi répondre à la réglementation en vigueur et aux fortes demandes pour y créer diverses salles communales qui accueilleront nos associations intergénérationnelles. Ainsi, nous aurons un véritable lieu dédié au monde associatif, facile d'accès, dans lequel chacun pourra pratiquer son activité à loisirs.

Le site exceptionnel du Pré de la Cure ne demande qu'à vivre !

Cette décision de la municipalité de maintenir un bon niveau d'investissements n'impacte en rien notre volonté de continuer à entretenir et à rénover nos bâtiments et notre voirie communale.

Alors que les fêtes de la Nativité approchent, apportant avec elles des moments de paix, de bonheur et de quiétude, nous avons à nouveau fait le choix de conserver nos illuminations de Noël étant entendu que celles-ci sont peu énergivores car à leds.

Je vous rappelle que nous sommes, les élus, les agents et moi-même, toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et vous renseigner.

En mon nom et celui du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année !

Votre Maire

*Brigitte BAPTISTE*



## Goûter des aînés



Cette année nous proposons à nos aînés le plaisir de se retrouver pour partager un moment de convivialité autour de friandises et autres sucreries dans une ambiance musicale à la Maison de Quartier.

L'animation musicale sera assurée par un DJ « Bertrand Paris » et chaque convive volontaire ou courageux pourra s'exercer à la chansonnette selon le registre musical proposé.

**La date retenue est le mercredi 13 décembre à partir de 16 heures.**

Les jeunes élus du CMJ seront associés à cette manifestation.

Comme chaque année la remise des colis de Noël clôturera cet après-midi festif.

Pour les personnes ne pouvant pas participer la municipalité assurera un portage à domicile.

Retenez bien la date et à bientôt.



## Concours de dessin

Un nouveau concours de dessin ouvert aux enfants de l'école des Sources aura lieu du mercredi 29 novembre au mercredi 20 décembre 2023.

Le thème retenu cette année est "dessine ou reproduit ce qui te plaît le plus dans ta commune ou ce qui te manque".

Ta production pourra être très réaliste où influencée par ton imagination.

Tu pourras utiliser la technique de ton choix : peinture, feutres, collage ...

Trois niveaux sont déterminés en fonction de l'âge des enfants (PS-MS / GS-CP-CE1 / CE2-CM1-CM2).

Un jury associant les jeunes élus du CMJ établira un classement des œuvres proposées.

Le règlement du concours est disponible au secrétariat de la mairie ou sur le site internet de la mairie.

Les résultats et remise des prix auront lieu à l'occasion des vœux du Maire le samedi 13 janvier 2024 à 18h00 à la maison de quartier de la commune.

## La boîte aux lettres du père Noël

Le Père Noël a installé sa boîte aux lettres dans la Mairie de Touvre et elle attend les plus belles lettres de Noël accompagnées de la liste de cadeaux, d'un joli dessin, d'un poème...

Surtout ne pas oublier d'indiquer au dos de l'enveloppe tes coordonnées pour qu'il réponde.

Pour écrire au Père Noël, c'est simple : il suffit de mentionner clairement le nom du célèbre destinataire "Père Noël, route des nuages au Pôle Nord".

La lettre arrivera à bon port mais attention, il faut la poster avant le 22 décembre au plus tard.



## L'école des Sources fête les Gastronomades

Mardi 21 novembre 2023 dans le cadre du festival des Gastronomades, le chef Sébastien a préparé, en l'adaptant très légèrement, le menu concocté par le chef Mickaël Chantour de Puymoyen pour les 80 convives de l'école.

Si le velouté de chou-fleur a pour certains été agrémenté de petits croutons, la truite de la Touvre et surtout sa sauce de crustacés ont séduit les palais les plus fins et ont été très appréciées. Enfin la tartelette aux pommes et son caramel au beurre salé n'a reçu qu'un seul commentaire "un régal"!!



En fin de service, Sébastien et son équipe ont apprécié les remerciements d'un certain nombre de convives ravis de ce menu "gastro". A l'année prochaine pour d'autres découvertes gustatives.

## Un nouvel équipement socioculturel

Mardi 21 novembre 2023 le conseil municipal a été en grande partie consacré à l'avenir du club-house de Touvre.

Dans le contexte suivant : « D'une part, nous avons dû fermer la maison des associations ne répondant plus aux normes d'accès pour les personnes à mobilités réduites et nous devons la remplacer, d'autre part, nous avons la confirmation qu'il n'y aura plus d'équipe pouvant utiliser le stade de foot.

Dans ces conditions, réhabiliter le club-house qui date de 1983 pour le transformer en équipement socioculturel semble une bonne solution ».

Le projet à 232.000€ a été développé par les représentants de la SPL Gama et de l'Atelier Neyrat-Michelet, architectes à Angoulême. Frédéric Neyrat a exposé une première esquisse, selon « un cahier des charges qui correspond à la maison des associations réinventée », prenant en compte la situation du bâtiment, avec vue directe sur l'église classée, une orientation vers l'ex-terrain de foot avec un « entonnoir végétal » donnant à l'ensemble une entrée limitée. Il a présenté en détail le parcours solaire favorisant une distribution des salles à l'Est et soulevé l'éventualité d'une future grande salle qui fait défaut à la commune et qui pourrait prendre place près du bâtiment existant.

Les architectes ont une bonne marge de manœuvre, les murs intérieurs n'étant pas porteurs.

Le projet se dirige vers un ensemble avec accueil, local technique, sanitaires, local de préparation-tisanerie et trois salles de réunion ou d'activités, qui pourraient être modulables, le tout pour une surface au sol de 191 m<sup>2</sup>. Un bâtiment dont l'isolation thermique se ferait par l'extérieur, avec des matériaux biosourcés : laine de bois, fibre de bois, bardage bois. L'architecte évoquait l'église de Touvre qui domine le Pré de la Cure : « Avec ce projet, on répond à la pierre par le bois ».



## MODIFICATION DE LA SIGNALISATION

### Route de Bois Blanc

Suite à sollicitations, afin de permettre aux usagers de la rue du Piquier de pouvoir entrer et sortir en toute sécurité, afin également de renforcer la sécurité à proximité des écoles, il a été décidé de mettre en place une portion de route sur laquelle la vitesse est limitée à 30 km/h, à partir du n°1 jusqu'à la sortie d'agglomération.



Cette restriction s'adresse à tous les véhicules à moteur, les cyclistes et les transports en commun.

## Le 11 novembre : Un jour mémoire

Nous nous sommes retrouvés nombreux cette année avec les membres du Conseil Municipal des Jeunes pour la commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre 1918, jour anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France.

Nous remercions l'Association Musicale de Ruelle sur Touvre, le Président et l'association des Anciens combattants de Mornac – Magnac sur Touvre – Touvre ainsi que les jeunes portedrapeaux pour leur implication et leur présence régulière à cette cérémonie.







## TRAVAUX ET ACTIONS DU SyBRA

**12 bassins versants principaux. 902 km<sup>2</sup> de territoire couvert.**

**72 communes. Plus de 530 kms de cours d'eau.**

Le Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois est une collectivité territoriale assurant la gestion des milieux aquatiques (cours d'eau, plans d'eau, zones humides) et la prévention des territoires contre le risque inondation dans le respect de l'intérêt général.

Dans le cadre de la mise en place des compétences gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), le SyBRA met en œuvre des plans pluriannuels de gestion (PPG) validés réglementairement par déclaration d'intérêt général (DIG).

### Ces plans de gestion s'articulent autour de 3 phases :

Phase 1 : État des lieux et diagnostic

Phase 2 : Définition des stratégies d'intervention et des objectifs de gestion ; définition des actions avec priorisation technique et financière

Phase 3 : Production des dossiers de déclaration d'intérêt général (DIG) documents réglementaires nécessaires.

### Les actions du SyBRA sont nombreuses :

- Remise en fond de vallée des cours d'eaux
- Restauration de la continuité écologique (permettre aux espèces et aux sédiments de transiter d'amont en aval)
- Diversification des écoulements et des habitats en lit mineur
- Recharge granulométrique (retrouver une fonctionnalité optimale des milieux aquatiques)
- Reméandrage (retrouver une sinuosité)
- Mise à ciel ouvert de cours d'eau enterrés (débusage)
- Connaissance des zones humides (inventaire terrain)
- Prévention du risque inondation (météorologie, connaissance, communication, intervention, prévention des ruissellements sur versant comme à Trottrenard)
- Restauration par régénération naturelle de la végétation rivulaire (reconstituer une végétation rivulaire continue et en bon état)
- Communication (plaquettes d'information, panneaux d'information en bord de Touvre...).

**Sur la commune de Touvre les plans de gestion de l'Échelle et de la Touvre ont été approuvés par arrêté préfectoral le 09 février 2023 sous couvert d'une déclaration d'intérêt général .**

**Les premiers travaux sur la commune auront lieu à partir de 2025 pour la Touvre (recréation d'îlots) et l'Échelle (diversification des écoulements et des habitats).**

**Les riverains concernés directement par ces travaux seront contactés en année n-1 par les équipes du SyBRA afin d'appréhender avec ces derniers les conditions d'accès et de travaux.**

### ETIAGE SUR L'ECHELLE ET LA TOUVRE

**L'étiage de l'année 2022, période durant laquelle les cours d'eau ont les plus faibles débits, a été particulièrement long et sec** malgré des précipitations abondantes enregistrées durant la deuxième quinzaine du mois de juin. Les températures ont également été très élevées avec **3 épisodes caniculaires** intervenus à la mi-juin, mi-juillet et mi août avec des **températures atteignant voire dépassant les 40°C** et une évapotranspiration atteignant **8 à 9 mm/j**.

Le déficit pluviométrique enregistré en juillet et août est très important avec quasiment **aucune précipitation en juillet**. L'étiage s'est ensuite prolongé jusqu'en novembre avec des cumuls mensuels de précipitations déficitaires en septembre et octobre.

Du point de vue hydrologique **les débits observés sont restés très bas et les assecs très nombreux**. (source EPTB fleuve Charente : <https://www.fleuve-charente.net/actualites/bilan-de-letiage-2022.html>).

### L'Échelle et la Touvre n'ont pas échappé à ce constat.

**L'Échelle**, sur sa partie aval, est restée à sec de l'été 2022 au 17 janvier 2023 pour repasser à sec le 06 juin dernier.

Ce constat peu réjouissant est historique sur ce bassin versant. Les explications ne sont pas des plus évidentes, le manque de pluviométrie sur ce territoire étant en grande partie le premier facteur. De plus, la partie aval de la rivière a toujours été drainée par la Lèche. Cette particularité pédologique et géologique est bien connue.

Le phénomène s'est-il amplifié ? Toujours est-il que cette partie de territoire manque d'eau, comme de nombreux autres territoires charentais et français.

**La Touvre** quant à elle résiste mieux, grâce au karst de la Rochefoucauld. Néanmoins, les chroniques de débits montrent que les débits de 2023 sont comparables à ceux de 2022, proches aujourd'hui de 4.1 m<sup>3</sup>/s, soit 280 l/s de moins qu'en 2022.

Vous pouvez retrouver les débits de la Touvre sous ce lien :

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/debit/station/R233505001/>



Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois

190, route de Vindelle

Le Paradis

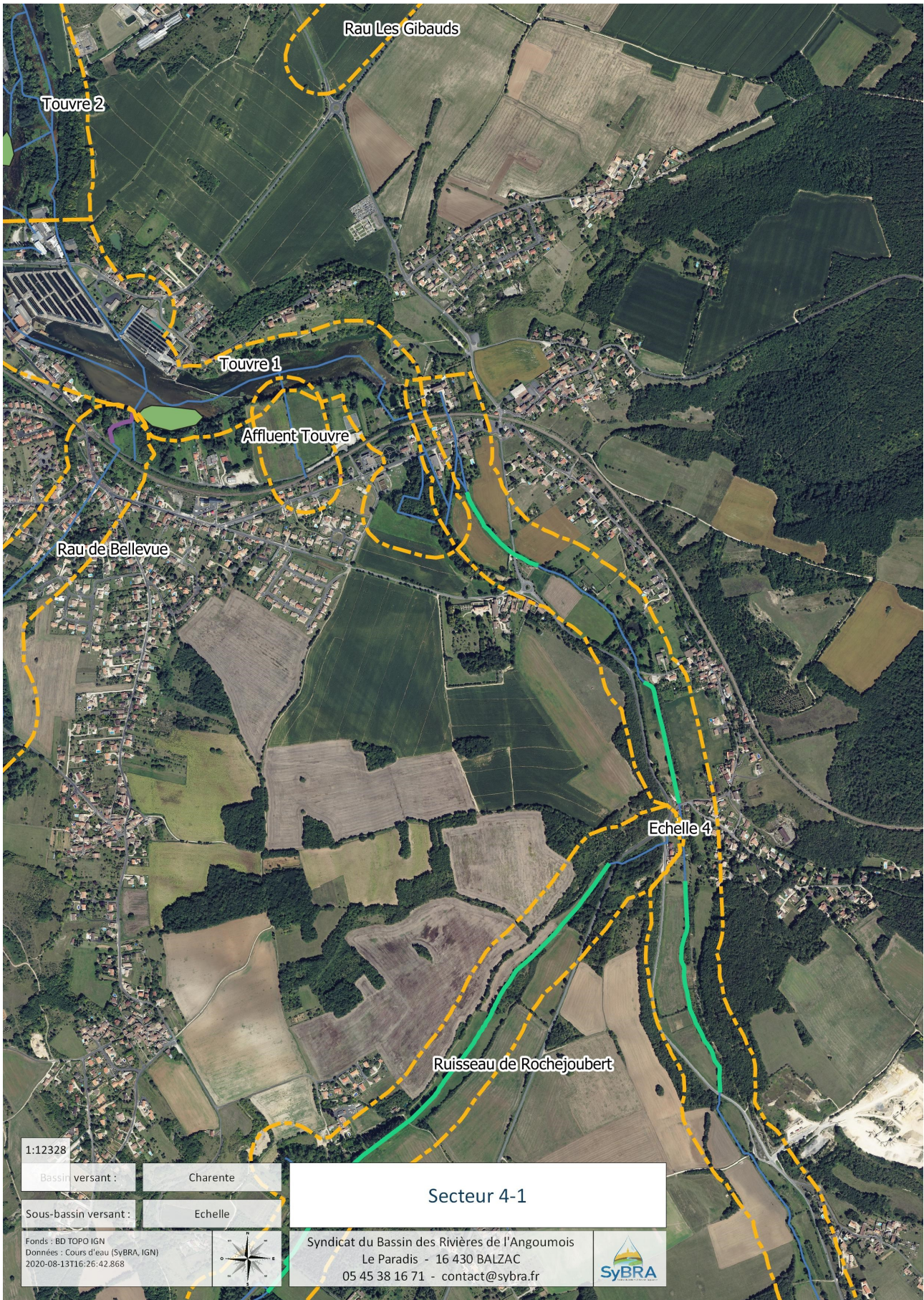
16 430 BALZAC

05 45 38 16 71



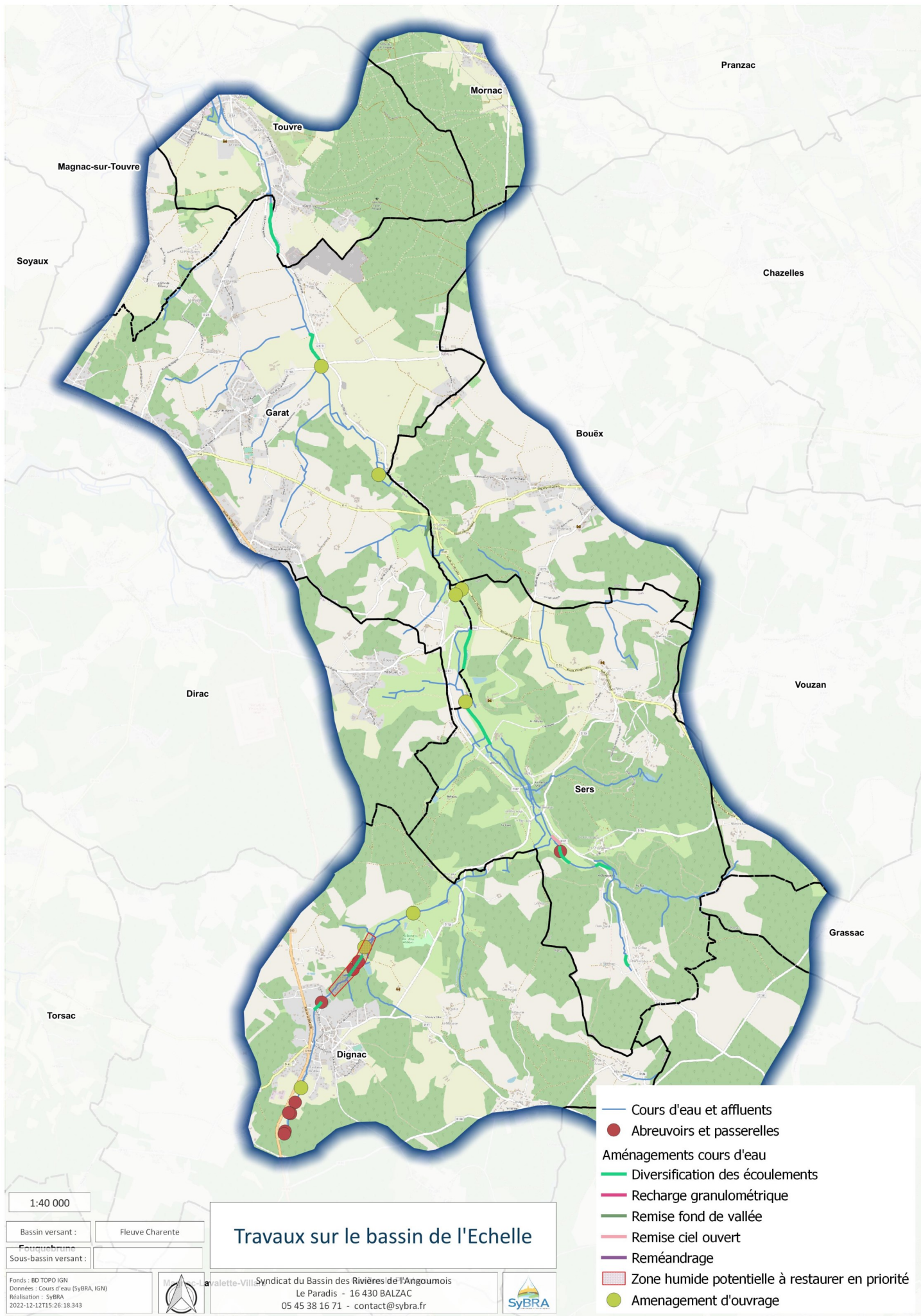
[contact@sybra.fr](mailto:contact@sybra.fr)

[www.rivieres-angoumois.fr](http://www.rivieres-angoumois.fr)



Secteur 4-1





Pranzac

Mornac

Touvre

Magnac-sur-Touvre

Soyaux

Chazelles

Garat

Bouëx

Dirac

Vouzan

Sers

Grassac

Torsac

Dignac

Cours d'eau et affluents

Abreuvoirs et passerelles

Aménagements cours d'eau

Diversification des écoulements

Recharge granulométrique

Remise fond de vallée

Remise ciel ouvert

Reméandrage

Zone humide potentielle à restaurer en priorité

Amenagement d'ouvrage

1:40 000

Bassin versant : Fleuve Charente  
 Sous-bassin versant :

## Travaux sur le bassin de l'Echelle

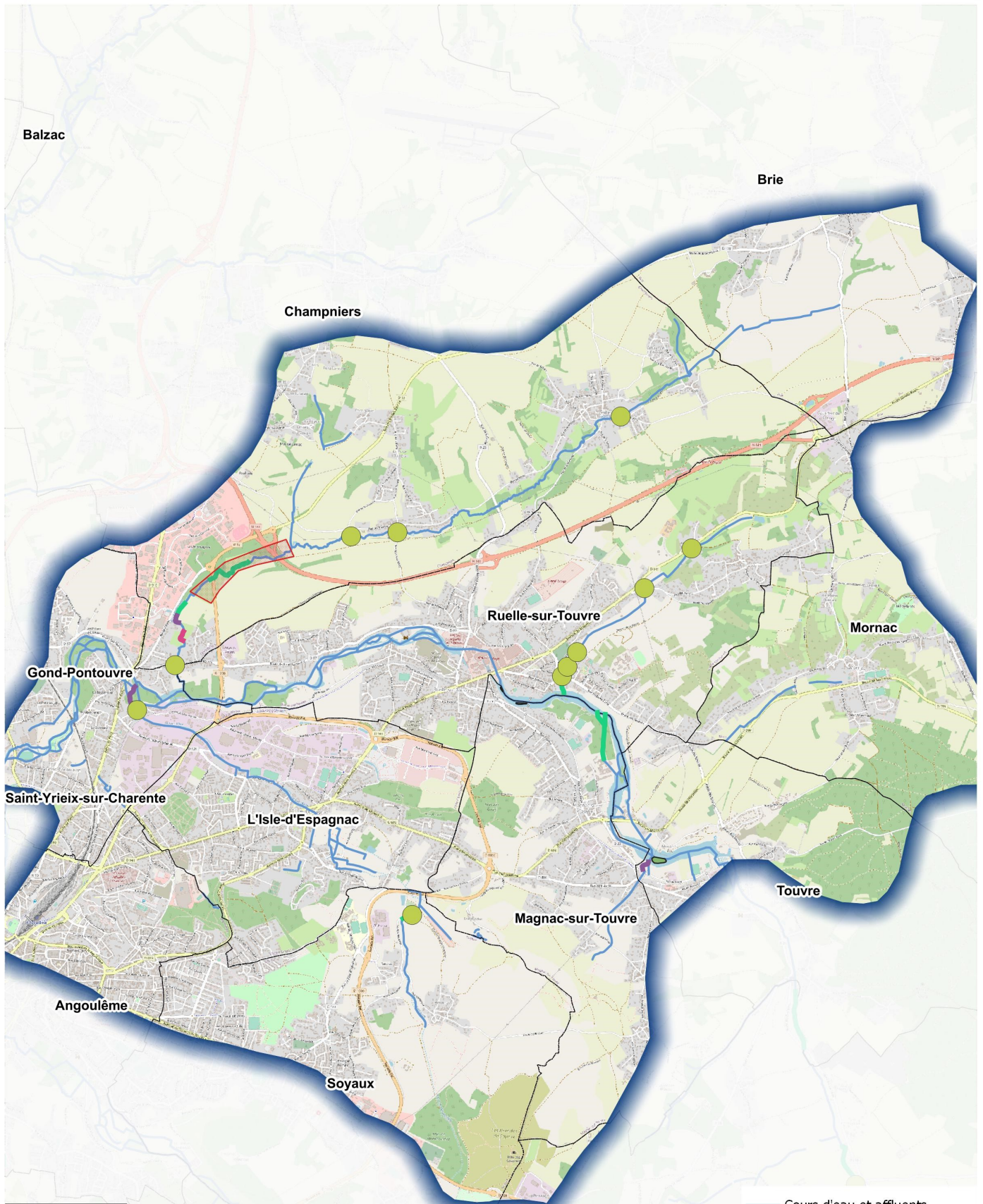
Fonds : BD TOPO IGN  
 Données : Cours d'eau (SyBRA, IGN)  
 Réalisation : SyBRA  
 2022-12-12 11:26:18.343



La Roche-Beaucourt - La Roche-Viville - La Roche-Viville - La Roche-Viville - La Roche-Viville  
 Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois  
 Le Paradis - 16 430 BALZAC  
 05 45 38 16 71 - contact@sybra.fr







1:50 000

Bassin versant :	Charente
Sous-bassin versant :	Le Touvre

## Travaux sur le bassin de la Touvre

Fonds : BD TOPO IGN  
 Données : Cours d'eau (SyBRA, IGN)  
 Réalisation : SyBRA  
 2022:12:19 11:29:13:315



Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois  
 Le Paradis - 16 430 BALZAC  
 05 45 38 16 71 - contact@sybra.fr



- Cours d'eau et affluents
- Abreuvoir et passerelles
- Aménagement d'ouvrage
- Aménagements cours d'eau**
- Diversification des écoulements
- Recharge granulométrique
- Remise fond de vallée
- Remise ciel ouvert
- Reméandrage



## GENERALI OPEN DE France

Carla VERLAINE jeune cavalière domiciliée sur notre commune, a obtenu la médaille d'or dans la discipline « CSO » catégorie club 2 équipe Jeune Cavalier Excellence.

Conquérir un titre ou une médaille lors du Generali Open de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre.

Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.

La municipalité a tenu à porter ses félicitations et ses encouragements à cette jeune Tolvérienne lors d'un vin d'honneur en mairie le 30 novembre dernier.



## Groupe des Marcheurs de Touvre

Vendredi 17 Novembre à 20 h 30 le Groupe des Marcheurs de Touvre s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et ordinaire.

Nous étions 27 présents ou représentés pour participer à ses assemblées. La mairie était représentée par M. PIOT.

A l'ordre du jour, modification sur les statuts de l'adresse de notre siège social, anciennement à la maison des associations.

Présentation du rapport d'activité, du rapport financier et renouvellement du tiers des membres du bureau. Sans surprise, le bureau a été reconduit dans sa totalité. Président : François TARDIEU, Vice-présidente : Roselyne BERTIN, Trésorière : Jocelyne ROSSIGNOL, Secrétaire : Marie GAUTHIER, Membres du bureau : Agnès EPPES, Jacques LAQUEUE, Bernadette TARDIEU, Colette HOBBS.

Nous avons profité de cette soirée pour fêter les 90 ans de Raymond le doyen de notre club.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

## Communiqué de l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Touvre

Touvr'Express n°75 octobre 2023 page sur  
« L'église sainte Marie-Madeleine.



L'article du Touvr'Express d'octobre dernier ayant fait le point sur les fouilles archéologiques réalisées autour de l'église, nous profitons de ce numéro pour rappeler que l'ASET ( Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Touvre) a participé au financement des travaux d'urgence mentionnés dans l'article, grâce à l'organisation de manifestations (concerts, conférences,...) et à la générosité de nombreux Tolvériens, entre autres.

Créée en 2016, l'ASET a pour objectif de contribuer à la réhabilitation et à la mise en valeur de cet élément patrimonial que constitue l'église sainte Marie-Madeleine, édifice emblématique de la commune de Touvre.

## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr))
- **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique



**OBJECTIF  
CITOYEN**

Le parcours de citoyenneté



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### Bulletin Municipal de la Mairie de Touvre

1 Route des Sources 16600 Touvre - [mairie@touvre.fr](mailto:mairie@touvre.fr) - Tél : 05 45 65 50 46

Responsable de la publication : Mme Brigitte BAPTISTE.

Rédaction : Jacques DUBREUIL, Jacques PIOT, Eliane REYNAUD.

Mise en page, impression et distribution par nos soins.

Dépôt légal - Décembre 2023.



Rejoignez-nous